

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### ***La Commission scolaire des Phares et COSMOSS tiennent un deuxième Salon des services destiné aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs parents***

**Rimouski, le 12 octobre 2017** – La Commission scolaire des Phares, les Communautés ouvertes et solidaires pour un monde outillé, scolarisé et en santé (COSMOSS) Rimouski-Neigette et La Mitis ainsi que le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent (CISSSBSL) sont fières de vous annoncer la tenue du deuxième Salon des services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs parents. **À Rimouski, l'évènement se tiendra le samedi 21 octobre de 9 h 30 à 15 h à la cafétéria de l'école Paul-Hubert, et à Mont-Joli, il se tiendra le dimanche 22 octobre de 9 h 30 à 15 h à la cafétéria de l'école du Mistral.** L'entrée est gratuite pour tous.

Les visiteurs pourront y entendre la conférence de madame Caroline Vill, *Le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité au quotidien*, ainsi que la conférence de monsieur Stéphane Hammond, *Hammond avis : tout est possible avec de la persévérance*. De même que l'an passé, plusieurs kiosques d'information des réseaux de la santé et de l'éducation, ainsi que d'organismes communautaires pouvant offrir des services aux élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) seront sur place pour rencontrer les parents et leurs enfants.

« C'est avec un grand plaisir que nous avons décidé de renouveler l'expérience de nouveau cette année, au plus grand bonheur des parents, de leurs enfants et de la Commission scolaire. Travaillant toujours en étroite collaboration avec les COSMOSS de Rimouski-Neigette et de La Mitis, nous espérons encore une fois répondre aux besoins des parents et de leur enfants en les informant et en les outillant sur les services offerts par la Commission scolaire, les organismes communautaires et le secteur de la santé » mentionne M. Gaston Rioux, porte-parole de l'évènement et président de la Commission scolaire des Phares.

La présidente du comité organisateur du salon, M<sup>me</sup> Lise Beaulieu, commissaire parent et présidente du comité consultatif ÉHDAA à la Commission scolaire, tient à souligner l'implication de parents et de partenaires dans l'organisation de cet évènement ainsi que le soutien financier obtenu de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et de l'organisation COSMOSS.

Pour plus d'informations, veuillez consulter ce lien : [salonehdaa@gmail.com](mailto:salonehdaa@gmail.com).

**SALON DES SERVICES PUBLICS  
ET COMMUNAUTAIRES DESTINÉS AUX ENFANTS  
AYANT DES BESOINS PARTICULIERS  
ET À LEURS PARENTS**

« L'avancement de nos enfants est une réussite collective.  
C'est l'affaire de tous. »

**OBJECTIF**

Informer et outiller les parents sur les services qui sont disponibles sur leur territoire pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, tant au niveau de la Commission scolaire qu'à l'extérieur (organismes communautaires, secteur de la santé).

**M. Gaston Rioux,  
Porte parole  
Président de la Commission  
scolaire des Phares**

**Halte-garderie  
sur place**

**Plusieurs kiosques  
Réseau de la santé  
Réseau de l'éducation  
Organismes communautaires**



**CONFÉRENCIERS INVITÉS**

**Caroline Vill**

Le trouble déficitaire  
de l'attention  
avec ou sans hyperactivité  
au quotidien  
**10 h 30 à 11 h 15**

**Stéphane Hammond**

Hammond avis : tout est  
possible avec de la  
persévérance  
**13 h 30 à 14 h 15**



**C'EST GRATUIT  
BIENVENUE À TOUS !**

**Pour toute question :  
salonehdaa@gmail.com**

**RIMOUSKI  
Samedi 21 octobre 2017  
9 h 30 à 15 h  
Cafétéria de l'école Paul-Hubert**

**MONT-JOLI  
Dimanche 22 octobre 2017  
9 h 30 à 15 h  
Cafétéria de l'école Le Mistral**



Commission scolaire  
DES PHARES



Source : Julie Francoeur, chef de secrétariat et responsable des communications  
Commission scolaire des Phares  
418 723-5927, poste 1012

**À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.